

2020-2021



Projet pédagogique

Accueil de loisirs **Saint Assisclé**
20 rue Maurice Lévy
66000 Perpignan



Sommaire

| | |
|---|-------|
| 1. Présentation de la structure | p.3 |
| a. Environnement | |
| b. Dispositifs | |
| 2. Le public visé | p.7 |
| a. Caractéristiques de la tranche d'âge | |
| b. Caractéristiques du public de l'accueil de loisirs | |
| c. Effectif / tranche d'âge | |
| 3. Les objectifs | p.10 |
| a. Le Projet Educatif de la Fédération | |
| b. Les objectifs généraux | |
| c. Les objectifs opérationnels | |
| d. Les projets d'activité | |
| e. Les séjours courts | |
| 4. Les moyens | p.14 |
| a. Humains | |
| b. Matériels | |
| c. Financiers | |
| d. Les partenariats | |
| e. Fonctionnement de la structure | |
| 5. Evaluation | p. 20 |
| a. La Charte de Qualité | |
| b. Les réunions d'équipes | |
| c. L'évaluation | |
| d. Questionnaire aux parents | |
| 6. La communication | p. 24 |
| a. La réunion Enfants / Animateurs | |
| b. Les relations | |
| 7. L'accueil d'enfant en situation de handicap | p. 25 |
| a. Les moyens | |
| b. Nos engagements | |
| 8. La Fédération Léo Lagrange | p. 27 |
| a. Présentation de la Fédération | |
| b. La Délégation Nationale Enfance | |
| c. La Charte de Qualité | |

1. Présentation de la structure

a. Environnement

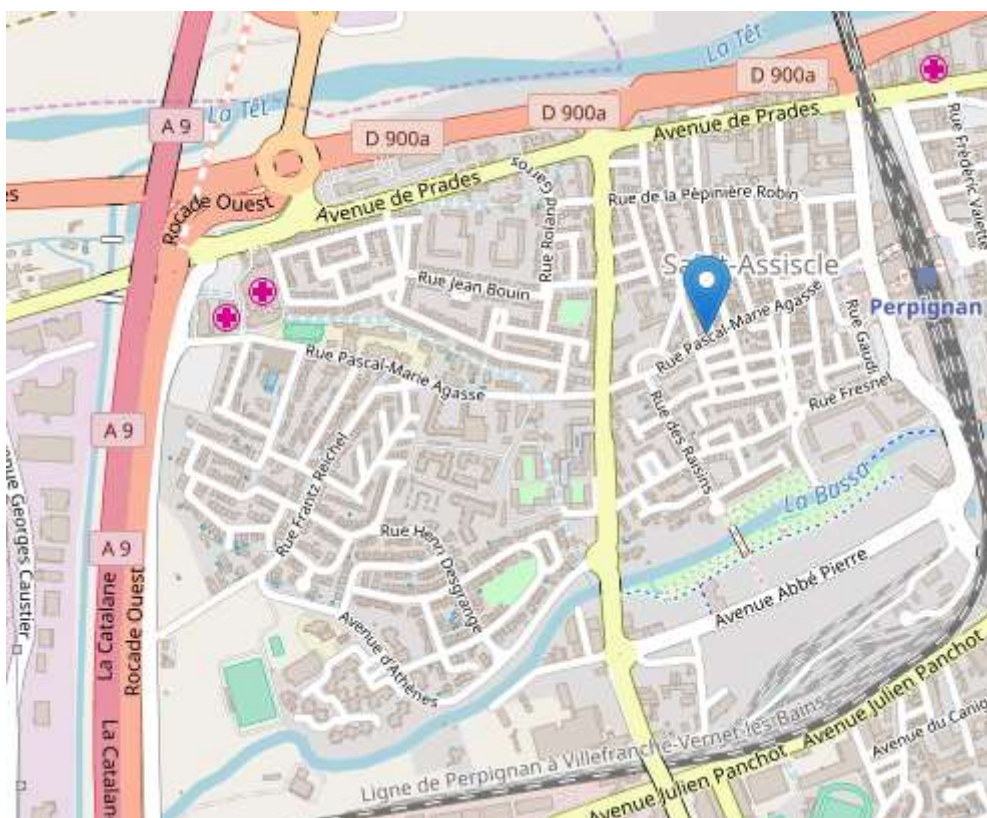
Perpignan, dite La Catalane, préfecture des Pyrénées Orientales est la grande ville la plus au Sud du pays. Peuplée de 120605 habitants, situés sur la Têt, à 11 km de la Mer Méditerranée et à proximité des montagnes, elle bénéficie d'un environnement privilégié.

Par son histoire, Perpignan est riche de monuments et de traditions catalanes. La langue historique parlée dans la région est le catalan, elle est encore enseignée dans de nombreuses écoles.

Le quartier Saint-Assisclé :

1. Situation géographique

Le quartier Saint-Assisclé se situe au Sud-Ouest de la ville de Perpignan délimitée par la voie ferrée, l'autoroute A9 et La têt.



2. Tissu socio-économique et principales dynamiques présentes sur le quartier Saint-Assisclé

Institutions :

| | | |
|--|---|--|
| Une annexe mairie Halte-garderie municipale | Le groupe scolaire maternel et primaire d'Alembert Un espace adolescence jeunesse (dépendant du centre social Mailloles) | Deux écoles maternelles : Jean Amade et Condorcet Un collège : La Garrigole Un futur gymnase (en construction) |
| Un stade | 3 Moulins Habitat | Les « 3 F » (gestionnaire des HLM St Assisclé) |
| Gare ferroviaire | Gare routière | Clinique Saint-Pierre |

- Plusieurs commerces de proximité : tabac, boulangerie, alimentation, pharmacie, restaurant, fast-food...
- Centre commerciaux : Lidl, Hyper U
- Nouvelle gare TGV
- Club de mise en forme
- Garagiste, carrossier...

De multiples associations sont implantées dans le quartier :

- Comité d'animation Saint-Assisclé
- Club du 3^{ème} âge Les Bleuets
- Club de Sardane Les Puntejaïres
- Les enfants du Lude
- Association Art'aimons
- St A Loisirs
- Chorale Chanson d'Hiver
- Gymnastique Douce Les Aïnés
- Carcharias Boxing
- Gym volontaire Olympe Gym
- Judo athlétique Perpignanais
- Tennis de table – P.R.T.T.
- Pétaques St Assisclé
- Football Club St Assisclé
- Twirling Club
- Chindai Club
- Perpignan Roussillon Escrime
- ORTERS 66 danse et majorettes
- Mosquée de St Assisclé

Les habitants du quartier St Assisclé sont à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière ce qui leur permet d'accéder aux autres villes du département et de la région.



Bien que l'accès au centre-ville soit assez rapide en bus avec une fréquence de passages toutes les 15 minutes, il n'en est pas le cas pour l'accès aux autres lieux importants de l'agglomération de Perpignan notamment à cause des correspondances de bus qui amènent à faire de grands détours.

Les lieux favorisant les échanges :

- L'annexe mairie de Saint-Assisclle met à disposition sa salle polyvalente à de nombreuses associations du quartier qui proposent diverses activités. Ainsi l'annexe mairie est un lieu de passage très fréquenté.
- Le centre de loisirs est également un lieu d'échange, il est prêté à des associations de chorale et autre.
- Les sorties d'écoles constituent également un lieu d'échange important où les parents peuvent se rencontrer.
- Les différentes grandes surfaces de proximité telles que Hyper U ou Lidl dont l'implantation au coeur du quartier attire les habitants de tous les recoins de Saint- Assisclle.
- La gare de Perpignan est un lieu d'échange par sa passerelle qui relie Saint-Assisclle au centre-ville.

L'environnement culturel :

L'environnement culturel est sensiblement différent de celui du quartier de Mailloles : il n'y a pas l'image d'une « communauté implantée ». Il y a une plus grande mixité culturelle. Il existe un certain nombre de difficultés sociales (les actes d'incivilités sont en hausse constante sur ce secteur).

A noter également le nombre important de familles monoparentales seules (95 contre 24 sur la Cité Ensoleillée).

Population : Les quartiers de la gare et de Saint-Assisclle, qui composent le canton 8 de Perpignan, accueillent 12 730 habitants (dont quelque 7 400 sur Saint-Assisclle). Les retraités représentent près de 26 % de la population, soit dans la moyenne des autres cantons urbains. Un quart de la population est employé ou ouvrier (respectivement, 14 et 11 %).

Superficie : Saint-Assisclle, 136 hectares ; quartier gare, 56 hectares.

Logement : Les logements vacants pèsent 12,8 % de l'ensemble du parc immobilier (22 % sur le centre-ville, 19 % sur St-Jacques/La Réal).

46,6 % des habitants étaient propriétaires de leur logement en 2007, 11 % locataires en HLM (par comparaison, près de 30 % au Vernet), 42,4 % locataires hors HLM.

Chômage : Près de 20 %.

Le nouveau cadre national, proposé par la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine, vise à concentrer les moyens sur les territoires les plus en difficulté, à réduire les inégalités territoriales et améliorer les conditions de vie des habitants (Contrat de ville www.mairie_perpignan.fr)

Cadre de vie/habitat : Au total, incluant les nouvelles constructions du site « LOR », 841 logements sont conventionnés sur ce quartier. Les principaux ensembles de logements locatifs sociaux se situent au sud et au nord.

Le « niveau » d'équipements est satisfaisant (Établissements scolaires, Petite enfance, Annexe Mairie, équipements sportifs, aire de jeux).



La réforme de l'éducation prioritaire (REP) menée par l'Éducation nationale a permis d'octroyer des moyens complémentaires au collège La Garrigole.

Le quartier prioritaire Saint-Assisclle regroupe 2520 habitants. Il présente les caractéristiques suivantes (*sources : INSEE RFL 2011- CGET, données carroyées 2010*) :

- Un quartier plutôt « jeune » (25,5% de moins de 18 ans contre 20% sur la Ville), avec une légère surreprésentation des familles nombreuses et une moindre présence de personnes seules.
- Un secteur « populaire » avec des écarts de revenu important entre certaines parties du quartier. La précarité est plutôt localisée au nord (Résidence 4 Casals, Les Peupliers, Grand Castillet) et au Sud (Cité HLM Saint-Assisclle).



b. Dispositifs

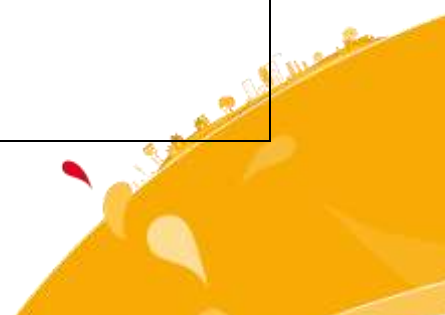
- Contrat Ville (secteur Collège Mme de la Garrigole en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
- Projet Educatif De Territoire
- Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
- APU
- Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité



2. Le public visé

a. Caractéristiques de la tranche d'âge :

| Besoin... | De 7 à... | De 10 à... |
|------------------------------------|---|---|
| D'imitation/ de création | Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social. Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement. | Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande. Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création. |
| De fiction, imaginaire/ de réel | Jeux symboliques Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification. | Possibilité d'intérioriser, rêverie. L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire). |
| De socialisation / « d'autonomie » | Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants. Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte. | Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent. Envie d'indépendance, responsabilité. |
| D'aimer, d'être aimé | L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants. | Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents. |
| De mouvement | L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles. | |



| | | |
|---|---|--|
| De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger | L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante. Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe. | Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère. |
| D'activité/ de « ne rien faire » | Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété. Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences. <input type="checkbox"/> Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes <input type="checkbox"/> Milieu riche en secteur, en bruits naturels <input type="checkbox"/> Possibilité de silence <input type="checkbox"/> Aménagement permettant de se reposer <input type="checkbox"/> Rythme d'activité le plus individualisé possible <input type="checkbox"/> Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux. | La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité. |

La liste des données ci-dessus n'est pas exhaustive mais sert de base à la construction de notre projet pédagogique.

b. Caractéristiques du public

Le centre de loisirs Saint-Assisclé reçoit des enfants de différents quartiers de Perpignan et donc de différentes écoles.

Ce brassage permet d'obtenir une grande mixité, qu'elle soit sociale ou culturelle.

Une grande partie des enfants vient du groupe scolaire de d'Alembert.



c. Effectif / tranche d'âge

| | Type d'accueil | Moins de 6 ans | 6-9 ans | 9-12 ans | TOTAL |
|--------------------|----------------|----------------|-----------|-----------|-----------|
| ALP Saint-Assisclé | Périscolaire | 0 | 40 | 20 | 60 |
| | TOTAL | 0 | 40 | 20 | 60 |

Cf : Déclaration DDCSPP





3. Les objectifs

a. Le Projet Educatif de la Fédération

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (*Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires*)

- **l'Enfant dans sa singularité** : Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes. Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés. Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **l'Enfant acteur** : Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs. Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités. L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **une équipe engagée et impliquée** : Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler. Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs.

En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation. Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement.

Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **la place des familles** : Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants. Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **un accueil qui s'inscrit dans un territoire** : Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire. Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

b. Les objectifs généraux

Le tableau ci-dessous détaille notre méthode de déclinaison du Projet Educatif.

| PROJET EDUCATIF | Objectif général | Objectifs spécifiques | Objectifs opérationnels |
|------------------------|---|---|---|
| | <i>Education à la citoyenneté</i> | <i>Sensibiliser à l'acceptation de l'autre</i> | <i>L'animateur encourage les attitudes d'ouverture aux autres (théâtre forum, ciné débat)</i> |
| | <i>Accès à la culture</i> | <i>Découvrir différents arts et activités artistiques</i> | <i>Proposer un panel culturel varié</i> |
| | <i>Education au développement durable</i> | <i>Permettre aux enfants de comprendre leur environnement</i> | <i>L'enfant participe aux actions mises en place</i> |

c. Les objectifs opérationnels

Nos axes éducatifs :

- **Rendre les jeunes et les adolescents acteurs de leurs projets**
- **Favoriser la mixité sociale et s'unir autour de la notion de partage**
- **Sensibiliser au respect de l'environnement**
- **Éveiller les consciences et donner à chacun l'accès à la connaissance objective (construction de l'esprit critique)**

| Objectifs pédagogiques | Objectifs intermédiaires | Objectifs opérationnels |
|---|---|--|
| Mettre l'enfant au cœur de ses loisirs | Mise en place un projet d'enfants | L'animateur et le groupe d'enfant coconstruisent un projet |
| | Proposer des projets variés | L'enfant choisit ses activités |
| Garantir la sécurité physique, morale et affective | Être dans une démarche de pédagogie positive et de communication non violente | L'animateur, par son comportement transmet les valeurs de respect et de tolérance |
| | Respecter le rythme de l'enfant | L'animateur adapte l'activité et ses demandes à l'état de fatigue et d'énerverment de l'enfant |
| | Sensibiliser à l'acceptation de l'autre | L'animateur encourage les attitudes d'ouvertures aux autres (théâtre forum, ciné débat) |
| Développer les capacités de l'enfant | Proposer des projets permettant un apprentissage | Les projets permettent une évolution intellectuelle et physique (motricité) |
| Favoriser l'autonomie | Responsabiliser les enfants | Les enfants s'entraident |
| | Encourager à faire seul | L'activité est adaptée à l'âge et la motricité des enfants |
| Sensibiliser au développement durable | Permettre aux enfants de comprendre leur environnement | L'enfant participe aux actions mises en place |
| Éveiller les consciences | Proposer des temps de paroles, des débats | L'enfant participe à des forums de parole et prend des décisions en commun |



d. Les projets d'activité

- Projet bibliothèque
- Projet jardin potager
- Contes Gourmands (Ville de Perpignan)
- Marché de Noël
- Projet sportif autour de la coopération et du fair-play
- Projet scientifique





4. Les moyens

a. Humains

L'équipe d'animation

COMPOSITION DE L'EQUIPE :

- 1 directrice
- 1 directrice adjointe
- 3 animateurs

LA DIRECTION :

DESPLAT Anna, BPJEPS LTP

MARIAUD Stéphanie BP JEPS AS + UC Direction

LES ANIMATEURS :

COSTE Laetitia BPJEPS LTP

2 CEE



b. Matériels

✓ Locaux de la structure

Situé au n° 20 de la rue Maurice Lévy, l'accueil de loisirs est à mi-chemin entre la Clinique Saint-Pierre et le Collège de la Garrigole.

L'agencement du jardin arborant la structure comprend la mise en place d'un potager, d'une terrasse et de tables de pique-nique.

Le bâtiment municipal comprend six pièces :

- Un bureau de direction + un coin infirmerie (où se déroulent les inscriptions et les réservations)
- Une grande salle d'activités d'environ 90 m² (utilisée pour la motricité, pour le tennis de table...)
- Une salle d'activités d'environ 50 m² (comprenant un coin bibliothèque)
- Une plus petite salle (+/-25 m²) offrant la possibilité d'accueillir une activité d'environ 15 personnes, accolée à une petite cuisine (comprenant un coin ludothèque)
- Deux réserves pour le stockage du matériel
- Une régie sport
- + 6 points d'eau, dont 3 à l'extérieur
- + 4 sanitaires, dont un adapté aux personnes à mobilité réduite.

c. Financiers

✓ Tarifs

Le tarif est défini par la ville de Perpignan.

d. Les partenariats

✓ Institutionnels

CAF
Mairie de Perpignan
SYM

✓ Financiers

La ville de Perpignan : Le budget pédagogique est de 0,36 euros par heure enfant accueilli (PSO).

e. Fonctionnement de la structure

VOIR REGLEMENT INTERIEUR DE LA STRUCTURE

✓ Horaires

DESCRIPTION DES DIFFÉRENTS TEMPS DE LA JOURNÉE

→ Péri-scolaire (Matin, midi et soir)

L'accueil de loisirs Saint-Assisclé est ouvert durant les vacances scolaires excepté celles de Noël.

Il est déclaré auprès de la DDCS 66, pour les enfants de 6 à 12 ans – capacité d'accueil maximale : 80 enfants

Accueil de loisirs primaire St Assisclé, 20 rue Maurice Lévy – Perpignan
Tél : 04 68 56 66 38

Les enfants peuvent être accueillis :

- **En journée avec repas de 7h 45 à 18h 15**
- **En journée sans repas :**
 - **Le matin de 7h 45 à 11h45 jusqu'à 12h15**
 - **L'après-midi de 13h30 à 14h00 jusqu'à 18h15**
- **En ½ journée sans repas :**
 - **Le matin de 7h 45 à 11h45 jusqu'à 12h15**
 - **L'après-midi de 13h30 à 14h00 jusqu'à 18h15**
- **En ½ journée avec repas :**
 - **Le matin de 7h 45 à 13h30**
 - **L'après-midi de 11h45 jusqu'à 12h00**

Le soir : départ entre 17h00 et 18h15 heure de fermeture du centre.



| Journée type | |
|---------------------|--|
| 07h45-9h00 | Accueil du matin sur les différents pôles Coloriage, ludothèque et jeux de constructions |
| 09h00-9h30 | Appel et rangement des salles |
| 09h30-10h00 | Temps d'échange du matin et présentation des activités |
| 10h00-11h20 | Temps d'activités |
| 11h20-11h30 | Passage aux toilettes et départ à la cantine Départ échelonné pour les enfants qui ne mangent pas à la cantine. |
| 11h45-12h45 | REPAS |
| 12h45-14h15 | Retour sur l'accueil de loisirs, temps calmes sur 3 salles (pause des animateurs à tour de rôle) Accueil et départ des enfants inscrits en demi-journée ou en journée sans repas. |
| 14h30-16h15 | Temps d'activités |
| 16h15-16h30 | Goûter |
| 16h30-16h45 | Temps d'échange du soir avec les enfants (évaluation) |
| 16h45-17h00 | Rangement du centre |
| 17h00-18h15 | Accueil des familles et départ échelonné des enfants |

Chacun des moments aura ses particularités :

L'accueil

L'accueil a lieu le matin entre 7h45 et 9h00. Ce moment permet à chaque enfant d'arriver et de s'installer à son rythme, de retrouver ses copains et les animateurs. Il a le choix entre diverses activités, de petits jeux calmes prévus par les ateliers autonomes : lire, jouer, dessiner, discuter, ne rien faire, ...

C'est un moment de transition : l'enfant quitte le "cocon" familial pour une structure collective. Il doit s'approprier un nouveau cadre de vie pour la journée. Nous chercherons à rendre le plus souple possible cette transition, surtout pour les plus jeunes.

Vers 9h00

Les enfants se rassemblent dans la grande salle pour procéder à l'appel. C'est le démarrage de la journée, ils se répartissent par groupes d'activités (ateliers, journées découverte, stages, sorties, jeux...) en fonction de leur choix. C'est un moment également d'information et d'échange.

De 9h30 à 11h30

Les activités : les enfants vivent des activités de différentes natures (ludiques, sportives, créatives, expressives, culturelles...). Ces activités se déroulent soit en groupe restreints soit en grand groupe. Dans la plupart des cas, ces temps se vivent par groupe d'âge.

Chaque animateur a en charge d'encadrer ces temps dans une programmation qu'il aura établie et dans une organisation qu'il aura préparée. Nous attachons une réelle importance à dissocier ce temps d'activités des temps d'accueil où les enfants peuvent vivre des activités informelles.

De 11h45 à 12h15

Temps libre extérieur et accueil des familles pour les enfants inscrits à la demi-journée.

Le temps méridien

Le repas : les enfants se retrouvent entre eux et accompagnés d'un animateur pour partager le temps de repas. Les temps de transfert et d'attente sont des temps animés qui doivent permettre aux enfants de retrouver du calme. Certains repas dans l'année pourront prendre un caractère festif à l'occasion notamment de journées particulières.

Le repas est un temps éducatif particulier, caractérisé par de l'échange entre enfant et adulte. Chacun est invité à goûter. Les enfants, selon leur âge, peuvent participer au débarrassage et au service de la table. Les animateurs déjeunent avec les enfants.

Le repas est aussi un moment d'éducation à la santé (soin et hygiène, prise de conscience de l'intérêt de manger équilibré, d'éducation au partage, etc.).

Le temps méridien doit être un temps de détente pour les enfants.

Le temps d'accueil de l'après-midi

Il a lieu entre 13h30 et 14h. Certains enfants arrivent pour l'après-midi, d'autres s'en vont. Pour tous, un temps calme est proposé.

A partir de 14h15

Reprise des activités : Les groupes se reconstituent en fonction des enfants présents et des choix d'activités.

En général, les activités proposées aux enfants l'après-midi ont un caractère moins physique, de façon à favoriser la détente. Les activités en petits groupes sont privilégiées, ainsi que les activités plutôt calmes (artistiques, d'expression, scientifique...)

✓ Inscriptions

Les inscriptions se font directement sur la structure ou sur les permanences du mardi soir à l'école d'Alembert (BCD) ou aux bureaux de Léo Lagrange.



✓ Notre positionnement concernant la Laïcité

En raison de son **caractère laïque** et sur le fondement de son **projet éducatif**, la Fédération Léo Lagrange ne répond pas favorablement aux demandes de pratiques du culte.

Tout comme la Fédération Léo Lagrange veille à ce que ses salariés respectent leur obligation de stricte neutralité, l'équipe veille à ce que chaque enfant ou jeune accueilli **n'affiche pas d'appartenance** religieuse ou politique qui pourrait constituer une forme de provocation ; elle invite, après discussion, à la discrétion.

✓ Modalités de restauration

Nous pouvons proposer, chaque fois que cela est possible, deux types de menus : **avec viande / sans viande** *, tout en respectant l'apport protéinique journalier.

Les allergies alimentaires sont précisées par les parents et nous faisons le nécessaire pour répondre aux diverses contraintes repérées.

* S'agissant de l'organisation de séjours ou de camps itinérants et dès lors que l'organisation le permet, nous conservons le choix entre menus avec ou sans viande.





5. L'évaluation

a. La Charte de Qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment a trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.

Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.

b. Les réunions d'équipes

Le directeur, organise des réunions d'équipes régulières. Ces temps sont essentiels et obligatoires pour tous les membres de l'équipe.

Le travail de l'équipe y est coordonné, les projets d'activités y sont discutés et élaborés.

(Le projet pédagogique est écrit durant les premières réunions précédant chaque période d'animation).

Durant les réunions, une place importante est faite à l'évaluation des actions menées par l'équipe.



Le Directeur s'appuie pour cela sur les outils proposés par la Délégation Nationale à l'Enfance : La Charte de Qualité et ses outils :

- La grille d'évaluation de la Charte de Qualité (**Voir annexe**)
- La grille d'auto diagnostic (**Voir annexe**)

L'équipe est donc en mesure d'évaluer son action éducative et de vérifier si elle respecte les engagements de la Charte de Qualité sur la base de critères objectifs et mesurables.

Régulièrement le Directeur fait le bilan de ces évaluations et oriente le travail de son équipe en conséquence.

Les résultats des évaluations de la Charte de Qualité sont aussi collectés nationalement et font l'objet d'une analyse globale retournée aux équipes.

La Charte de qualité et ses outils servent donc aussi d'outil de management, ils peuvent s'adjoindre d'enquête de satisfaction auprès des parents et des enfants. Ils sont intégrés dans les rapports du délégataire.

c. L'évaluation

Avec les enfants

Des temps de parole sont mis en place afin de permettre aux enfants d'exprimer leurs émotions, leur ressenti sur les activités...

Avec l'équipe d'animation

Elle intervient sur le centre, le reste du temps étant cumulé pour les diverses réunions.

Des temps de réunions et de bilans sont mis en place le jeudi matin de 9h15 à 11h30 afin d'améliorer notre travail. Ces réunions nous permettront un meilleur suivi des enfants, des projets et de suivre l'évolution du projet pédagogique et des objectifs fixés.

L'évaluation sera écrite (grille, tableau) ou orale en temps formel ou informel. Nous procéderons soit individuellement, soit en groupe.

Avec la famille

Par les discussions sur les temps d'accueils avec l'équipe. L'équipe de direction souhaite cette année travailler sur d'autres formes d'évaluations en direction des familles comme par exemple un questionnaire ou une enquête.



d. Questionnaire aux parents

✓ La place des parents

Si les accueils de loisirs et périscolaires répondent aux besoins de garde des familles, ils sont également un lieu d'éducation et de loisirs pour les enfants. Les parents sont très souvent en attente de relation et de communication. Ce lien est important à différents égards :

- ✓ **pour les enfants**, qui se sentent rassurés par la continuité éducative entre leur famille et les accueils de loisirs et périscolaires ;
- ✓ **pour les parents**, qui ont besoin de confiance dans la prise en charge de leurs enfants ;
- ✓ **pour l'équipe de l'accueil de loisirs**, qui a besoin d'inscrire ses actions dans une légitimité éducative ;
- ✓ **pour l'organisateur** qui a besoin de faire évoluer les dispositifs d'accueil en fonction des réalités vécues par les enfants et leurs familles.

Le lien entre les familles et les accueils de loisirs correspond donc à un enjeu important.

Un accueil systématique des familles en début et en fin de journée.

Des temps d'animation communs : Temps de loisirs partagé avec les familles. Partager des moments de détente et de découverte en famille ; valoriser les savoir-faire de chacun ; renforcer les liens parents /enfants autour d'activités partagées et de sorties familiales. Organisation de sorties en famille, d'ateliers créatifs, de jeux ou de cuisine.

Des réunions parents : Ces rencontres peuvent être proposées soit en amont d'une activité particulière, soit pour présenter le programme des vacances scolaires et ses modalités. Elles seront organisées une fois par an particulièrement au moment de l'été et au moment de la rentrée pour les ALAE. Il s'agira de présenter le personnel d'encadrement mais également les intentions pédagogiques ainsi que les activités qui en découlent. Il sera également abordé le fonctionnement général du centre et les procédures administratives. Ce temps sera construit de façon à :

- créer un échange avec les parents ;
- renforcer le lien avec les équipes ;
- mesurer la satisfaction des familles ;
- associer au maximum les parents à vie de l'accueil de loisirs.



Le planning : Le centre sollicitera les familles par les affichages de plannings où le parent sera informé des activités, des sorties, mais aussi du thème abordé, des modalités d'inscriptions et toute autre information (récupération : de bouchons, de cartons, de tissus...) leur permettant de mieux connaître la vie du centre.

Les invitations : apéritifs, goûters animés, spectacles, expositions, loto...





6. La communication

a. La réunion Enfants / animateurs

Elle se déroule en amont de l'activité et durant le temps calme.

b. Les relations

✓ Avec les partenaires et/ou intervenants

En général les intervenants sont liés à un projet réalisé, nous travaillons ensemble en respectant les axes fixés du projet éducatif et pédagogique.

✓ Avec les bénévoles

Nous n'avons pour l'instant pas de bénévoles.





7. L'accueil d'enfants en situation de handicap

a. Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Nos objectifs pédagogiques et nos partenariats pour l'accueil des enfants en situation de handicap ou de maladies chroniques :

→ **Partenariat avec le service « HAND'AVANT 66 »**

L'accueil de tout enfant en situation de handicap devra faire l'objet d'un projet individuel d'intégration validé par le responsable de l'établissement scolaire, le responsable de l'ALAE ou de l'ALSH, et le responsable éducatif avant sa mise en place.

En vue de généraliser l'accueil des enfants en situation de handicap en conformité avec la loi du 11 Février 2005 « égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » et d'être garant du respect de leur droit d'accès aux Accueils Collectifs de Mineurs (ACM), la Ville de Perpignan a signé la charte de déontologie pour l'accueil des enfants en situation de handicap dans les structures de vacances et de loisirs non spécialisées. Pour garantir la mise en œuvre de ses engagements la Ville de Perpignan a officialisé son partenariat avec le Service « Hand' avant 66 », géré par l'association les FRANCAS et l'association MIREILLE BONNET pour accompagner les équipes de professionnels d'enfance, jeunesse, après accord préalable des parents.

L'engagement de la Ville de Perpignan s'appuie sur les préconisations du service Hand' avant 66. Il consiste à faciliter l'expression des familles, définir un interlocuteur(·trice) privilégié(·e) par structure pour garantir la continuité éducative, prévoir des temps dédiés avec les équipes des structures en fonction des situations et à garantir avec le(s) responsable(s) d'ACM la mise en œuvre d'un Projet d'Inscription dans un Accueil de Mineurs (PIAM). Le service agit en partenariat avec la DDCS, la CAF des PO, le CD 66, la MSA Grand-Sud, la CPAM et la MDPH.

b. Nos engagements

Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées.



Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation au(x) handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.



8. La Fédération Léo Lagrange

a. La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif.**

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie : La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes
- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable.

L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

b. La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Trois missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain

Le Secrétariat National à l'Enfance (pilote par la Délégation Nationale à l'Enfance), réunit 4 fois par an des représentants missionnés par les différents établissements régionaux.

Ce Secrétariat permet, en lien avec les orientations du projet éducatif de la FLL, de mettre en œuvre la programmation éducative des accueils de loisirs de la FLL.

Il a permis l'élaboration de la Charte de qualité des ALSH et APS (présente sur notre accueil), de divers programmes et kits pédagogiques (dont nous disposons). Il organise annuellement une Convention Professionnelle Enfance, espace de réflexion ouvert aux animateurs. Enfin, c'est notamment à travers lui que s'organise le lien avec l'association Les Petits Citoyens (partenaire de la FLL) dont nous utilisons les outils pédagogiques.



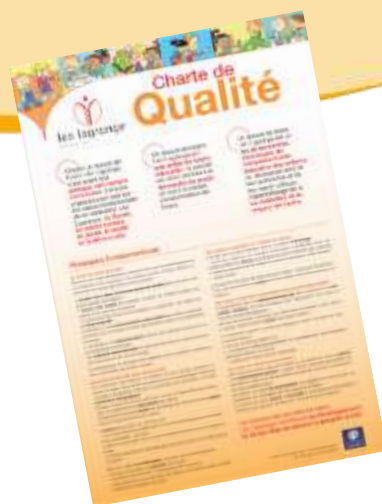
Chacun des membres du SN DNE fait ensuite circuler les informations au niveau de son territoire via un Secrétariat Régional à l'Enfance.

c. La Charte de Qualité

Il s'agit d'un outil de progrès, d'une garantie d'un accueil de qualité. Elle formalise les engagements de la structure pour la mise en œuvre d'une démarche qualité. Elle est affichée dans la structure, présentée aux parents, et aux partenaires.

Elle est une synthèse des engagements de la Fédération Léo Lagrange envers les enfants et les familles et se décline en objectifs. Cette déclinaison constitue le travail des professionnels de notre équipe.

Il ne s'agit pas d'un contrat mais de l'expression d'un contrat.





ALSH Saint-Assisle

20 rue Maurice Lévy
66000 Perpignan

Tél. : 04 68 56 66 38 – 07 63 02 67 74

anna.desplat@leolagrange.org



